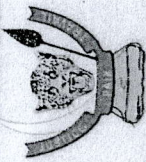


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°193/2024

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MCCE/CPMP/2023, conclu avec la Maison Civile du Chef de l'Etat, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent vingt un mille six cent septante deux (USD 221 672,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent cinquante un, septante centimes (USD 1 551,70), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 07/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

